

DOSSIER DE PRESSE

Protection auditive sur mesure

Micra 3D



COTRAL Micra 3D

une protection auditive à la pointe de la technologie

Depuis 15 ans, le laboratoire Cotral, leader européen de la protection auditive sur mesure, lutte contre la surdité au travail.

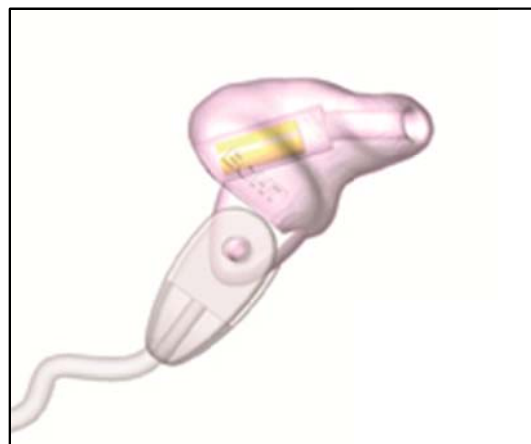
Dans cette perspective, il fabrique et commercialise des protections sur mesure, destinés aux professionnels exposés aux risques du bruit (employés de l'industrie agro-alimentaire, de l'agriculture, du BTP...), sans isoler le porteur grâce à un filtre acoustique qui lui permet de rester en communication avec son entourage.

Soucieux d'apporter un maximum de confort et de facilité d'utilisation, le Laboratoire COTRAL propose une nouvelle protection auditive sur mesure : **la COTRAL Micra 3D**.

Cette protection auditive en Crylit® (*Matériau dur spécialement conçu pour la fabrication numérique des protections COTRAL*) est fabriquée à partir de la modélisation en 3 dimensions des empreintes de l'oreille et du conduit auditif. La **COTRAL Micra 3D** est certifiée CE selon la norme NF 352-2 avec 8 filtres acoustiques.

Avantage des protections MICRA 3D

- **La solution pour une Précision extrême**
Ce nouveau mode de fabrication qui passe par la scannérisation des empreintes et la fabrication au laser assistée par ordinateur, garantit une précision de 50 microns.
- **La solution pour une Tranquillité assurée**
Les empreintes sont numérisées et conservées informatiquement : pas besoin de réaliser de nouvelles prises d'empreintes pendant 5 ans, pas de stockage à prévoir.
- **La solution pour un Mini modèle, Maxi qualité**
Le nouveau modèle Micra a été conçu pour que sa petite taille permette à la fois, de minimiser la surface de contact avec la peau et de conserver un maximum de maintien dans l'oreille.
- **La solution pour un Design high-tech**
Un matériau biocompatible, anti transpirant, ultra résistant, transparent.



Discrète, vous apprécierez cette nouvelle protection pour :

- Le confort : elle est adaptée à la morphologie individuelle de chaque personne,
- La communication en milieu bruyant : les filtres acoustiques permettent de réduire de manière importante le bruit des machines tout en laissant passer la voix des gens,
- La facilité d'utilisation : des accessoires tels que poignée, cordon et un écrin de rangement simplifient l'utilisation,
- L'hygiène : l'utilisateur nettoie simplement ses protections avec des lingettes et des pastilles effervescentes.

La COTRAL Micra 3D vient compléter une gamme de protections performantes : la COTRAL Premium et la COTRAL Ultra mini qui, quant à elles, sont fabriquées en silicone souple hypoallergénique.

Le bruit industriel, un fléau mondial

- En France, selon l'enquête SUMER (2003) **près d'un salarié sur 3** (>5 millions de salariés) est exposé à des **nuisances sonores quotidiennement**.
- 7% des salariés (1,2 million de salariés) subissent pendant plus de 20 heures par semaine des bruits dépassant le seuil de 85 dB(A) ou comportant des chocs et impulsions. Ils sont **18 % dans l'industrie** et **12 % dans l'agriculture** et la **construction**.
- Au niveau européen, **67% des travailleurs se déclarent gênés par le bruit au travail**, 88% pensent que leur employeur doit prendre des mesures de prévention (Source : sondage réalisé par l'agence européenne pour la santé de sécurité au travail).
- La surdité d'origine professionnelle est insidieuse. Elle touche d'abord les fréquences aiguës puis ensuite les fréquences de la conversation. Elle est symétrique, à savoir qu'elle touche les deux oreilles. Enfin, **elle est définitive et irréversible**. Lorsque les cellules auditives de l'oreille interne sont détruites, elles ne régénèrent jamais.

Conséquences du bruit sur l'organisme

Les autres troubles sur l'organisme causés par le bruit sont innombrables : troubles du sommeil, fatigue, anxiété, stress, agressivité, augmentation du rythme cardiaque, augmentation de la tension artérielle, augmentation de la fréquence respiratoire, troubles digestifs, contractions musculaires...

Conséquences du bruit sur la qualité du travail

Le bruit altère la qualité du travail, il perturbe la communication, diminue la concentration, la vigilance et entraîne fatigue et nervosité. Et inévitablement, il est source d'accidents du travail.

Législation

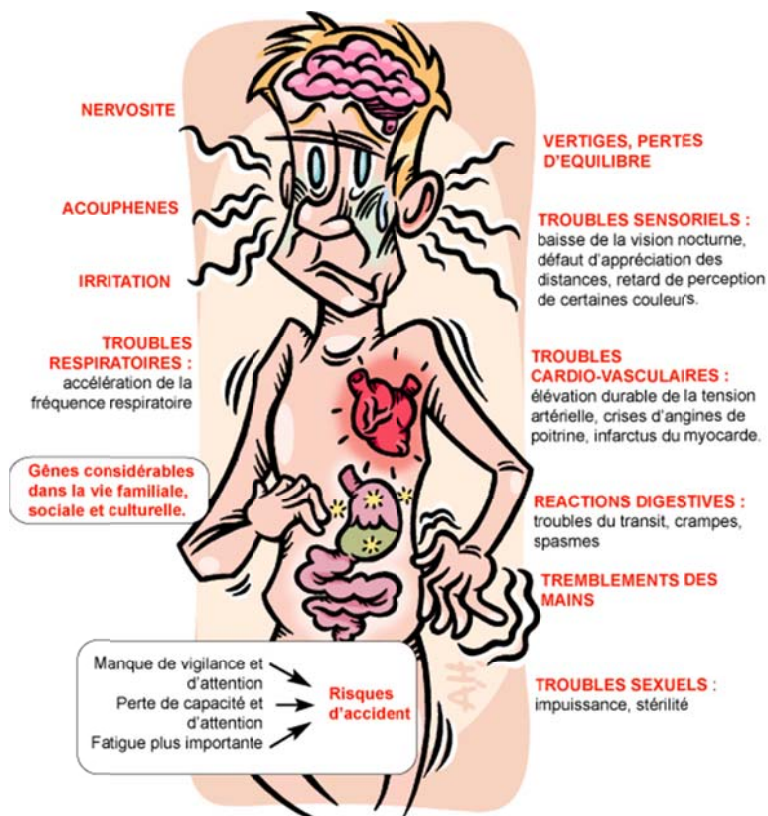
En France, depuis 1963, les atteintes auditives provoquées par des bruits nocifs sont reconnues comme maladies professionnelles (tableau N°42 du régime général).

Le bruit fait l'objet d'un règlement visant à protéger les travailleurs : articles R4432-1 à 3, R4434-1 à 10 et R4436-1 du code du travail.

La réglementation européenne (décret N°2006-892 du 19/07/06) impose notamment aux entreprises de mettre à disposition des salariés des protections auditives à partir d'une exposition au bruit supérieure à 80 dB(A) et de les obliger à les porter au-delà de 85 dB(A).

De 2000 à 2003, ce sont plus de 2000 surdités professionnelles qui ont été reconnues, représentant pour une entreprise, un montant moyen direct de 94 575€. Le coût indirect pour la société est de 2 à 3 fois ce montant (Source : CRAM DIJON 2006).

Pour le salarié, la conséquence est à la fois tragique et irréversible. La surdité implique une isolation du monde et la nécessité de devoir porter un appareil auditif, dont le prix par oreille varie de 440 à 1700€.



La protection auditive COTRAL

Offrir la combinaison d'une protection auditive et de prestations de service sur mesure pour garantir la santé auditive des professionnels au bruit en Europe, telle est la mission du Laboratoire Cotral.

Des protections auditives performantes qui sont issues d'une technologie de pointe (fabrication 3D) pour offrir 5 avantages majeurs.

- **Le confort** : chaque protection grâce à la prise d'empreintes est parfaitement adaptée à la morphologie individuelle de chaque personne.
- **La communication en milieu bruyant** : les protections sont munies d'un filtre acoustique qui permet de réduire de manière importante le bruit des machines tout en laissant passer la voix des gens.
- **La facilité d'utilisation** : chaque protection est munie d'une poignée, d'un cordon, d'un écrin qui permettent une utilisation simple, facile pour tous les utilisateurs.
- **L'hygiène optimale** : pour garantir l'efficacité des protections et filtres acoustiques pendant près de 10 ans un simple nettoyage régulier est nécessaire avec des lingettes et une solution effervescente.
- **L'économie** : avec les protections auditives COTRAL économisez 32% de votre budget par rapport aux bouchons jetables.

Le Laboratoire COTRAL apporte une attention à la **sensibilisation au risque** bruit en proposant des services de proximité :

Analyse personnalisée des besoins de chaque utilisateur

Un technicien de prévention est présent dans chaque région. Il est spécialement formé pour analyser les sonométries, rechercher les antécédents otologiques et déterminer le type de protection et de filtre acoustique adaptés à la fois à l'utilisateur, son environnement et son besoin en terme de protection.



Information, sensibilisation au bruit

Depuis 1993, le Laboratoire COTRAL est spécialisé dans la formation bruit. Pour sensibiliser les utilisateurs sur l'importance du port des protections à 100% du temps d'exposition au bruit, les prises d'empreintes sont systématiquement suivies d'une "information - sensibilisation au bruit" de 30 minutes. Des formations plus complètes sont diffusées avec une mise à disposition de supports pédagogiques (bande dessinée, affiches...).

Un suivi sur mesure

La proximité géographique du technicien de prévention facilite le suivi pendant les 5 ans de garantie : SAV, formation au bruit, équipements supplémentaires, visites de contrôle. Le technicien de prévention est le partenaire privilégié de l'entreprise pour solutionner son risque de "surdité professionnelle".

Pour plus d'informations pratiques, rendez-vous sur le site www.cotral.com

Le Laboratoire COTRAL

Un laboratoire, deux métiers

- La fabrication et la **commercialisation des protections auditives sur mesure**, destinées aux professionnels exposés au bruit.
- La formation et la **sensibilisation aux risques du bruit** pour garantir le port des protections auditives 100% du temps d'exposition au bruit, condition sine qua non de leur efficacité.
- Le Laboratoire COTRAL c'est aussi des **outils de communication variés**, ludiques et percutants pour sensibiliser et former le personnel au risque bruit, disponibles gratuitement sur internet.



Historique

- 2010** : Extension du laboratoire et du siège social : 6000 m² de bâtiment de fabrication.
- 2009** : Renouvellement de la certification ISO 9001, version 2008.
- 2008** : Lancement de la fabrication 3 D avec « la MICRA 3 D ».
- 2006** : Certification ISO 9001 : la satisfaction client.
- 2005** : Lancement de l'Espace Client pour faciliter la gestion « Bruit » = Priorité N°1.
- 2004** : Ouverture de l'Allemagne, de la Belgique et la Suisse.
- 1998** : Développement de la gamme « protections sur mesure » : 3 modèle de protections auditives pour répondre à tous les besoins.
Lancement de la gamme « hygiène » pour des protections auditives confortables et faciles à utiliser.
- 1992** : Création du Laboratoire COTRAL.

Les secteurs concernés

La sécurité sur le lieu de travail concerne tous les secteurs d'activité. Le Laboratoire COTRAL assure la sécurité auditive de plus de **826 323 personnes en Europe, salariés de PME, PMI et de grands groupes industriels.**

- Sidérurgie / Métallurgie : ARCELOR, DASSAULT, SAINT GOBAIN...
- Industrie Automobile : FAURECIA, MICHELIN, VALEO...
- BTP : VINCI, EIFFAGE, COLAS...
- Nucléaire : AREVA...
- Agroalimentaire : DANONE, LACTALIS, NESTLE...
- Chimie : TOTAL, SANOFI-AVENTIS, SOLVAY, GSK...
- Carton/Papier : OTOR, INTERNATIONAL PAPER, M REAL...
- Aéronautique : EADS...
- Autre : Circuit Nevers Magny-Cours(F1), Musée du Louvre...
- Le Laboratoire COTRAL collabore également avec des grandes entreprises publiques et administrations : DDE, l'Armée française ainsi que de nombreuses collectivités locales.



Présentation de la gamme COTRAL



Protections COTRAL MICRA 3D : la discrétion en 3 dimensions

Matière : Crylit
Garantie des protections : 5 ans
Filtres : 8 filtres acoustiques certifiés CE selon la norme NF 352-2:2003.



Protections COTRAL Premium : 6 façons d'atténuer le bruit ambiant

Matière : Protection en silicone souple et hypoallergénique
Garantie des protections : 5 ans
Filtres : 6 filtres acoustiques certifiés CE selon la norme NF 352-2:2003.



Protections COTRAL Ultra Mini : la discrétion assurée !

Matière : Protection en silicone souple et hypoallergénique
Garantie des protections : 4 ans
Filtres : 3 filtres acoustiques certifiés CE selon la norme NF 352-2:1993.



Produits d'entretien : le Pack Excellium

1 an d'hygiène pour plus de confort et d'efficacité des protections auditives.

CLEANIL 48 : pastilles effervescentes Cleanil préconisées pour l'entretien hebdomadaire des protections.

CLEANIL PRO : 1 gobelet, 1 crème Comfortis et une poire de séchage et de maintenance du filtre.

Lingettes CLEANIL : 6 boîtes de 40 lingettes pour nettoyer quotidiennement la surface externe des protections.

Retrouvez toutes nos informations et notre actualité sur notre site internet : www.cotral.com